

PAT de Dieulefit-Bourdeaux

Défi Alimentation Locale - CC Dieulefit Bourdeaux

Date de la dernière actualisation : 03/04/2026



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2024
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2024

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes

Drôme

La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB) est située à environ 30 km de Montélimar. La Communauté de Communes est très faiblement urbanisée (1%). Les espaces agricoles et forestiers marquent l'identité paysagère locale. Le territoire comprend 11 500 ha de Surface Agricole Utile (33%), 193 exploitations agricoles et 305 actifs permanents sur le territoire (RGA, 2020). Les forêts, de type méditerranéen, couvrent 66% de sa surface (26 000 ha). La Communauté de Communes connaît une croissance démographique constante depuis 1975. Cette augmentation de la population, plus jeune et à plus hauts revenus, concerne surtout les communes situées à l'Ouest de la CCDB en raison de l'attractivité de l'axe rhodanien et de l'agglomération de Montélimar. Cette proximité engendre une pression foncière sur les terrains agricoles. A l'est, les communes observent un vieillissement de la population (les personnes âgées de +60 ans représentent environ 40% de la population). Le salaire médian est inférieur à la moyenne drômoise en raison de la prédominance des retraités et actifs agricoles. La Communauté de Communes présente une économie de services liés à la santé et à l'accueil des personnes âgées, mais aussi, au tourisme. Elle parvient à maintenir un équilibre entre un arrière-pays très rural et agricole et un avant Pays situé aux franges des influences périurbaines de Montélimar. Située au cœur de la Drôme Provençale, elle est une destination touristique qui accueille près de 43% des touristes drômois. Le tourisme est garant du maintien des activités agricoles de l'arrière-pays.

Chiffres clés du territoire



Contexte

9 584 habitants
21 communes
25,78 habitants/km²
371,69km² de communes
54,92 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

10,94% de chômage
20 910€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

2 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,05 associations par 10 km²
0,21 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

11 666,80 hectares de SAU
31,39% de SAU
dont 51,93% de SAU en bio
dont 6,86% de légumineuses
dont 18,11% de prairies permanentes



Structures agricoles

188 exploitations
109 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à **0,01** ug par litre d'eau
Taux de nitrates inférieur à **10** mg par litre d'eau
150 400,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en hausse de **17,82%** depuis 5 ans
34,36 de haie/ha de SAU



Distribution

22 enseignes de distribution
dont 2 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

42 emplois dans la transformation
+13,51% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

12 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 7 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

> Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

Conseil de Territoire

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- > DDT 26
- > Région AuRa
- > Conseil Départemental de la Drôme
- > Communauté d'Agglomération de Montélimar
- > DRAAF AuRa

Acteurs de la production agricole dont foncier

- > Chambre d'Agriculture de la Drôme
- > SAFER

- > ADEAR Drôme
- > Terre de Lien AuRa
- > Agribiodrôme
- > CIVAM 26
- > Solidarité Paysans Drôme Ardèche
- > MSA Drôme Ardèche Loire

Acteurs de la restauration collective

- > Agribiodrôme
- > Les représentants des cantines du territoire

Acteurs de la restauration commerciale

- > Les restaurateurs locaux

Acteurs de la distribution alimentaire

- > Agricourt
- > Les Restos du Coeur
- > L'Epicerie Solidaire (Croix Rouge)
- > Magasin Super U
- > Magasin Utile
- > Commerçants locaux du territoire

Représentants des consommateurs

- > Association Arborescence

Acteurs du social

- > Lien 26

Acteurs environnementaux

- > L'Hirondelle aux champs
- > Ferme Blue Soil / Laboratoire Santé du Sol
- > ADAF
- > CEDER Provence

Autres

- > Village en Transition : Sécurité Sociale de l'Alimentation
- > PNR des Baronnies Provençales
- > Office de Tourisme Dieulefit-Bourdeaux
- > CCI 26
- > CMA 26
- > Club drômois de l'alimentation
- > Radiolà
- > SCOT Rhône Provence Baronnies
- > Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez
- > Syndicat Mixte du Bassin Roubion Jabron

Les objectifs stratégiques du projet

La Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux va piloter et animer l'intégralité d'un programme d'actions quinquennal co-construit autour de 5 enjeux majeurs en articulation avec des axes stratégiques de son projet de territoire, Défi Climat, basé sur la transition énergétique et écologique.

AXE STRATÉGIQUE DÉFI CLIMAT (PCAET) : Accompagner le territoire vers un quotidien responsable et une consommation sobre
ENJEU 1 : MAITRISE ET PRÉSERVATION DU FONCIER ET DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

POURQUOI ? Sur le territoire de la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux, l'agriculture occupe une place importante dans l'économie locale puisqu'elle représente plus de 11 500 ha et concerne quelque 305 actifs agricoles permanents sur le territoire (chiffres issus du RGA 2020). C'est à ce titre qu'elle est engagée depuis une quinzaine d'années dans une politique foncière en faveur du maintien et du développement des activités agricoles, et depuis juin 2021, elle porte également un Projet Alimentaire Territorial (PAT) permettant de traiter de la question de souveraineté alimentaire. Le premier axe soutenu est la préservation du foncier agricole nourricier, affirmant ainsi la volonté du territoire de faciliter l'installation, la transmission et la reprise des exploitations agricoles, mais également à structurer un approvisionnement alimentaire local. Dans le cadre de son PAT, la CCDB a réactualisé son diagnostic foncier agricole, au printemps 2023. Un travail qui a permis de :

- De mettre à jour et d'identifier les sièges d'exploitation (193), le parcellaire et l'âge des agriculteurs (49% des agriculteurs ont plus de 50 ans) ;
- D'identifier 23 friches agricoles sur 11 communes dont 18 sont potentiellement valorisables pour de la reconquête pastorale ou pour conforter des petites exploitations ;
- De relancer le Comité Local Installation-Transmission (CLIT) en mobilisant des partenaires pour accompagner les porteurs de projets et les futurs cédants (21 futurs cédants sans reprenneur) ;
- D'organiser une soirée d'information sur la préservation du foncier agricole nourricier à destination des propriétaires-bailleurs de parcelles agricoles. La CCDB a organisé une réunion avec les partenaires techniques (Chambre d'Agriculture, Safer, ADEAR, Solidarité Paysans, Terre de Liens...) en Juin 2024 pour définir les modalités d'interventions de chaque structure sur le territoire en matière d'installation-transmission.

La moitié des terres agricoles sont détenues par des propriétaires de plus de 65 ans et les successions pourraient accentuer le morcellement des terres et transformer les propriétés en indivisions, ce qui compliquerait la gestion de ces terres pour un agriculteur. Dès lors, il apparaît que les propriétaires privés, détenteurs de foncier agricole, représentent des acteurs clés dans le maintien d'une agriculture locale dynamique et qu'ils doivent être intégrés au dialogue territorial.

LES OBJECTIFS POUR Y RÉPONDRE ?

- **OBJECTIF 1** : Structurer et déployer un espace partenarial pour accompagner l'installation-transmission et la valorisation-préservation du foncier agricole nourricier
- **OBJECTIF 2** : Accompagner les cédants dans leur transmission
- **OBJECTIF 3** : Accompagner les porteurs de projets agricoles à l'installation
- **OBJECTIF 4** : Accompagner les agriculteurs pour le maintien de leur activité agricole
- **OBJECTIF 5** : Sensibiliser les propriétaires de foncier agricole nourricier
- **OBJECTIF 6** : Sensibiliser les nouveaux élus à partir de 2026.

AXE STRATEGIQUE DEFI CLIMAT (PCAET) : Adapter les pratiques du territoire aux enjeux climatiques et environnementaux

ENJEU 2 : ADAPTATION DES PRATIQUES AGRICOLES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

POURQUOI ?

Comme partout en France, les agriculteurs et agricultrices sur le territoire de la CCDB voient le changement climatique impacter leurs productions, et leur travail. La démarche de relocalisation alimentaire que porte la CCDB à travers son PAT, impose de sécuriser et pérenniser les productions, en passant certes par la maîtrise du foncier et de l'installation-transmission, mais également par l'accompagnement des agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques pour tenter de faire face à ces dérèglements. C'est pourquoi dès son PAT 1, la CCDB a fait le choix de travailler avec des agriculteurs et agricultrices volontaires pour les accompagner dans l'adaptation de leurs pratiques face au changement climatique. Entre le printemps 2022 et le printemps 2024, la CCDB a donc accompagné 4 fermes (élevage de brebis laitières-transformation fromagère, culture céréalière, viticulture, maraîchage) autour d'une triple approche collégiale sur la microbiologie du sol (vie et régénération du sol), la biodiversité (auxiliaires en milieu agricole) et l'agroforesterie (arbres, haies, couverts végétaux). Pour ce faire la CCDB était accompagnée par la Ferme Blue Soil/Laboratoire Santé du Sol (Microbiologie du sol), l'Hirondelle aux Champs (Biodiversité) et l'Association Drômoise d'Agroforesterie, qui ont élaboré des diagnostics et mené des chantiers sur les fermes volontaires : - 4 diagnostics sur le sol - 2 diagnostics sur la biodiversité agricole - 1 chantier de pose de nichoirs et perchoirs - 1 chantier de semis/suivis de couverts végétaux. Ce travail d'accompagnement avait pour mission première d'initier et de professionnaliser les agriculteurs et agricultrices sur : la microbiologie du sol (le rôle d'un sol vivant sur la capacité de rétention en eau du sol, la qualité nutritionnelle des aliments...), la biodiversité (accueil et mise en place d'aménagements pour favoriser les auxiliaires de cultures) et l'agroforesterie (Rôle de l'arbre et des couverts végétaux en inter-rangs et capacité de rétention et fonction d'épuration des sols pour préserver la qualité des eaux). Les 3 fermes accompagnées vont poursuivre ce travail de manière autonome. La réussite de cet accompagnement et l'importance du sujet, ont donc poussé les élus de la CCDB à poursuivre cet engagement dans le futur PAT 2, dans lequel 3 nouvelles fermes volontaires pourront bénéficier chacune d'un diagnostic sur les 3 thématiques citées plus haut. L'objectif premier étant d'essaimer cette triple approche pour mailler le territoire et avoir un réseau de fermes expérimentales ouvert aux échanges, aux retours d'expériences, vis-à-vis des agriculteurs en questionnement, ou non, engagés dans ce type de démarche sur le territoire de la CCDB (dans un premier temps). Par ailleurs des outils de communication seront proposés pour essaimer les résultats de ces travaux au plus grande nombre (citoyens, agriculteurs, élus, institutionnels). Enfin, la CCDB s'engage aux côtés des syndicats de rivières de son territoire dans l'élaboration de Plans Territoriaux de Gestion de l'Eau auxquels est associée la démarche PAT.

L'OBJECTIF POUR Y RÉPONDRE ?

Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques environnementales pour accroître leur résilience et leurs impacts positifs sur l'environnement

AXE STRATEGIQUE DEFI CLIMAT (PCAET) : Accompagner le territoire vers un quotidien responsable et une consommation sobre

ENJEU 3 : VIABILITÉ ÉCONOMIQUE ET L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU ALIMENTAIRE LOCAL

POURQUOI ?

Aujourd'hui, le territoire est caractérisé par une diversité de productions agricoles de qualité : •Élevage : Plus de 5300 ovins, 1000 caprins et 600 bovins et des filières AOP Picodon (méthode Dieulefit) ... ; •Des cultures à forte valeur ajoutée : grandes cultures, semences, maraîchage, volailles... •La volaille fermière dispose d'une labellisation Label Rouge et l'ail de la Drôme d'une Indication Géographique Protégée ; •Plantes aromatiques et médicinales (Appellation d'Origine l'huile essentielle de lavande), viticulture (Appellation Grignan-les-Adhémar et label Vignobles & Découverte), truffes du Tricastin, huile d'olive, miel, fruits... La CCDB est de ce fait engagée sur la valorisation des produits agricoles et alimentaires depuis de nombreuses années. A l'issue du diagnostic agricole et alimentaire mené en 2022, il est ressorti le besoin clair de structurer des débouchés pour les produits agricoles et alimentaires du territoire. En fin d'année 2023, dans le cadre de son PAT de niveau 1, la CCDB a mené une action sur l'accompagnement individuel de 7 producteurs et productrices sur leurs débouchés. Elle souhaite approfondir ce travail, et les différentes crises subies par les exploitations agricoles du territoire poussent la collectivité en s'engageant dans une démarche plus structurelle (correspondant à la thématique « Economie alimentaire » de la SNANC) en travaillant à l'échelle de 4 filières majeures pré-identifiées ci-dessous avec leurs constats : •Maraîchage : Petites exploitations, manque de production, petits volumes, structuration collective pour répondre à la GMS et à la restauration collective... ; •Céréales-Légumineuses : Filière longue majoritaire, relocalisation de céréales panifiables, soutien aux outils structurants de transformation (Minoterie Hortail) ... ; •Viande : Concurrence locale forte, débouchés saturés en vente directe, structuration collective pour répondre à la GMS et à la restauration collective, trouver des débouchés nouveaux/extérieurs au territoire (bassin de consommation important à proximité), mise en place du projet d'abattage mobile à la ferme (Action en court et rattachée au PAT), soutien aux outils structurants (Troupéou, abattoir du Diois)... ; •Produits laitiers (Picodon) : Concurrence locale forte pour le Picodon, débouchés saturés en vente directe, dépendance de producteurs à un affineur (anticiper un arrêt potentiel de l'activité et la transmission de l'outil économique), anticiper le manque de production laitière pour la filière (filiale longue)... Dans le cadre de son PAT 1, la CCDB avait amorcé une mise en lien des producteurs avec les restaurateurs par des rendez-vous professionnels (L'Instant Pro.) et la réalisation d'un carnet de producteurs. Aujourd'hui la CCDB, souhaite aller plus loin avec ce public en travaillant étroitement avec les restaurateurs ainsi que les associations locales (organisation d'événements écoresponsables) pour les accompagner dans l'adaptation de leurs pratiques (approvisionnement, énergie, eau, déchets...).

LES OBJECTIFS POUR Y RÉPONDRE ?

- **OBJECTIF 1** : Accompagner les agriculteurs et agricultrices sur les débouchés en améliorant la structuration de filières
- **OBJECTIF 2** : Adapter les pratiques des restaurateurs, distributeurs, commerçants, hébergeurs, associations...

AXE STRATEGIQUE DEFI CLIMAT (PCAET) :

Accompagner le territoire vers un quotidien responsable et une consommation sobre

ENJEU 4 : L'ACCESSIBILITÉ A UNE ALIMENTATION ALLIANT QUALITÉ ET SANTÉ

POURQUOI ?

Depuis 1 an la CCDB accompagne la restauration collective du territoire à répondre aux objectifs de la loi EGALIM en améliorant son approvisionnement en produits locaux et bio et proposer une alimentation correspondant aux besoins nutritionnels des enfants et leur garantissant une bonne santé. Après une année de travail, une dynamique s'est créée, et les parties prenantes de cette action ont montré un grand intérêt de pouvoir travailler et échanger ensemble sur des sujets techniques et réglementaires du quotidien : Réglementations et recommandations nutritionnelles (plan alimentaire, menus, grammages), approvisionnements locaux et bio (fournisseurs, produits et clés de réussites), échanges avec des producteurs... D'un point de vue nutritionnel/santé, les professionnels participant à ce travail ont exprimé le besoin d'être accompagnés dans la réalisation de « Menus Végétariens » de qualité et respectueux des apports nutritionnels pour les enfants. L'accompagnement de la restauration collective est également étroitement lié avec le futur travail sur la structuration de filière. En effet, les acteurs de la restauration collective ont également fait part de leurs besoins de mutualiser et de structurer collectivement leurs approvisionnements, que ce soit via les producteurs directement ou des plateformes logistiques existantes. Une action conjointe avec une des missions de la future Entreprise à But d'Emplois qui devrait voir le jour dans le cadre du Projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée déposé fin juin 2024 par la CCDB. Bien qu'étant un territoire disposant d'une diversité de productions alimentaires de qualité et de différents modes de vente permettant d'y avoir accès (Magasin de producteurs, marchés de village, vente à la ferme), la CCDB ne fait pas exception et une part de sa population se trouve dans une situation précaire d'un point de vue alimentaire (financière, mobilité, géographique...). A l'heure actuelle, elle dispose de deux structures d'aide alimentaire sur son territoire et depuis bientôt 3 ans, un collectif d'habitant s'est lancé dans l'expérimentation d'une caisse de cotisation sociale de l'alimentation pour permettre à tous les habitants d'avoir accès à des produits locaux de qualité, d'assurer un revenu viable aux agriculteurs, de soutenir et sécuriser les filières locales (producteurs, commerçants...), un projet dépassant le cadre de la précarité alimentaire, et s'inscrivant dans une démarche de développement territorial. Dans le cadre de son nouveau programme d'action la CCDB va s'engager pour coordonner une approche collective des différents acteurs qui agissent sur le sujet de la précarité alimentaire sur son territoire.

LES OBJECTIFS POUR Y RÉPONDRE ?

· OBJECTIF 1 : Accompagner les structures de restauration collective dans l'approvisionnement en produits locaux labellisés et l'engagement nutritionnel pour répondre aux objectifs de la loi Egalim· OBJECTIF 2 : Accompagner les structures de restauration collective sur la réduction du gaspillage alimentaire

· OBJECTIF 3 : Structurer un service de livraison alimentaire dans les secteurs isolés, en produits locaux et de qualité

· OBJECTIF 4 : Travailler en partenariat avec le collectif de la sécurité sociale de l'alimentation.

AXE STRATEGIQUE DEFI CLIMAT (PCAET) : Impliquer les citoyens et les collectivités dans une transition énergétique

ENJEU 5 : IMPLICATION CITOYENNE pour une meilleure démocratisation d'une alimentation saine et locale

POURQUOI ?

Territoire rural de moins de 10 000 habitants, disposant d'un vivier de productions alimentaires variées et de qualité, avec une agriculture faisant partie du patrimoine local, il reste néanmoins encore beaucoup à faire sur les changements de pratiques de consommation. Après avoir mené un travail de sensibilisation dans le PAT 1 via la réalisation d'un carnet de producteurs, des visites de fermes, une conférence sur la résilience alimentaire, une formation sur la microbiologie du sol pour des jardiniers amateurs, présence sur les réseaux sociaux... La CCDB entend poursuivre ce travail, et souhaite tenter une triple approche autour la sensibilisation de la jeunesse, de l'accompagnement/suivis de citoyens volontaires dans leurs pratiques alimentaires (produits locaux, qualité nutritionnelle des aliments, gaspillage...) et du financement d'actions citoyennes autour de l'alimentation (Via cet appel à projet, la CCDB privilégiera des actions autour de la thématique santé-nutrition). Cette dernière approche est un point de départ vers un processus de démocratie alimentaire...

LES OBJECTIFS POUR Y RÉPONDRE ?

· OBJECTIF 1 : Sensibiliser les enfants à l'agriculture, l'alimentation aux biodéchets et au gaspillage alimentaire· OBJECTIF 2 :

Sensibiliser les habitants du territoire à l'agriculture et à l'alimentation locale alliant qualité et santé

· OBJECTIF 3 : Financer des projets locaux en faveur de l'alimentation

UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS UN ENVIRONNEMENT TERRITORIAL DE PROJETS

1- LE BASSIN DE MONTÉLIMAR, UN TERRITOIRE DE PROJETS STRUCTURANTS :

Le Bassin de Montélimar regroupe 48 communes pour 79 329 habitants en 2022 sur 755 km² soit environ 106 hab/km², avec de fortes disparités d'ouest en est : Montélimar Agglomération, 385 km², 27 communes, 69 476 habitants, 180 hab/km² et la CC Dieulefit Bourdeaux, 21 communes, 370 km², 9 853 habitants, 26 hab/km².

Le pôle urbain de Montélimar joue un véritable rôle de centralité et constitue une plateforme d'échanges importante, positionnée sur un corridor européen, la vallée du Rhône. Les deux EPCI font partie du SCoT Rhône Provence Baronnies.

La CCDB et Montélimar-Agglomération portent plusieurs politiques contractuelles pluriannuelles de développement, Régionales et Européennes dont le Plan Pastoral Territorial, un projet de filière forêt-bois, sont inscrites dans le GAL Drôme entre Rhône et Montagnes et œuvrent ensemble pour le développement de filières agricoles, notamment à travers la réflexion d'un projet d'abattage par caissons mobiles afin de conforter les filières d'élevage locales (une démarche qui s'inscrit dans le projet alimentaire territorial). Ces différents projets participent à la conduite de réflexions sur les cohérences et dynamiques territoriales à l'échelle locale, et la mise en œuvre d'opérations associées. Ces dispositifs permettent de cofinancer des actions en matière de développement économique, touristique ou culturel, tout en reposant sur un socle où sont systématiquement examinées les plus-values environnementale et sociale.

2- COMPLÉMENTARITÉ DES TERRITOIRES

Elle offre la possibilité de partager la mise en œuvre d'une approche alimentaire stratégique, résiliente et concertée, pour donner un cadre ambitieux aux initiatives portées par les EPCI et leurs acteurs. Les deux intercommunalités travailleront à la mutualisation de certaines actions notamment dans le cadre de la restauration collective.

3- CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ ALIMENTAIRES Ils se sont révélés comme un enjeu économique majeur. Ils permettent de maintenir des emplois et des activités localement, de réduire les impacts environnementaux tels que l'émission de gaz à effet de serre, de faciliter la traçabilité « du producteur au consommateur », mais aussi de garantir la fraîcheur et la qualité des productions.

La crise sanitaire liée au COVID 19 a accéléré cette dynamique et a invité tout un chacun à repenser ses habitudes de déplacement, d'achat et de consommation. Plus que jamais, les circuits courts et de proximité alimentaires font sens dans les réflexions collectives. La profession agricole se réorganise pour fournir au plus près la population en produits alimentaires et tendre vers davantage d'autonomie. Durant cette période, des difficultés ont pu être observées et liées en particulier à l'approvisionnement extérieur des commerces. Les ruptures d'approvisionnement de produits de première nécessité, ainsi que les difficultés de gestion des stocks (destruction de la production) par


diminution des fréquences de ramassage (lait, agneaux...) de certains opérateurs, montrent l'obsolescence et parfois l'incohérence du modèle actuel.


Au regard de ce contexte, des agriculteurs s'adaptent afin de proposer, avant tout, à la population locale des produits de première nécessité, à prix abordable pour le consommateur et rémunérateur pour le producteur. Cette équité était possible dans le respect le plus stricte des conditions sanitaires, notamment grâce à la diminution des intermédiaires (C'est une des lignes directrices portées dans le cadre des PAT et défendue localement).


4- PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL


La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux va s'engager prochainement dans l'élaboration d'un PLU intercommunal. Dans son projet de territoire, elle a défini 3 enjeux majeurs qui sont le socle des objectifs à venir : Enjeu 1 : équilibre entre le développement territorial et la préservation des ressources locales Enjeu 2 : Dynamisme des activités et parcours résidentiels dans une optique de gestion maîtrisée de l'espace et de mise en valeur du patrimoine local Enjeu 3 : adaptation des services et commerces aux besoins de la population, un moteur de la cohésion sociale et territoriale locale A travers cette procédure, et parmi les objectifs fixés en lien avec la démarche PAT, les élus souhaitent entre autres s'engager vers :-un développement urbain maîtrisé en limitant la consommation d'espaces agricoles et forestiers, -une densification urbaine et une reconquête de friches-la transmission du foncier et le maintien d'un tissu d'entreprises agricoles et agroalimentaires diversifié, de proximité et viable-La pérennisation des activités agricoles et la lutte contre l'enfrichement des parcelles par le maintien d'actifs en agriculture et en facilitant l'installation - transmission - reprise des fermes-La préservation et la valorisation des espaces constitutifs de trames écologiques, la bonne prise en compte et la remise en état des milieux aquatiques, zones humides, corridors écologiques-Une bonne gestion de la ressource en eau, par l'aménagement et l'optimisation des équipements publics et privés ...


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Réalisation d'un diagnostic de durabilité sur 3 fermes (PAT 2 - 2025/2026)	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Animation d'un Comité Local d'Installation Transmission (PAT 1 - Depuis 2023 / PAT 2 - Jusqu'en 2029)	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Accompagnements individuels des agriculteurs à la Transmission (PAT 2 / 2025-2027)	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Mise en place d'un accompagnement dédié aux agriculteurs en difficulté (PAT 2 - 2025/2027)	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Organisation de deux soirées à destination des propriétaires privés de foncier agricole (PAT 2 - 2026 et 2028)	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Organisation de 2 formations pour les nouveaux élus en 2026 - 2027	Action programmée
	Organisation des filières	Accompagnement technique à la structuration de 4 filières locales majeures (PAT 2 - 2025/2029)	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	A Table C'est Local (PAT 1 -2024)	Action réalisée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	A Table C'est Local (PAT 1 -2024)	Action réalisée
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Les Instants Pro	Action en cours
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	A Table C'est Local (PAT 1 -2024)	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Financement d'un programme pédagogique multi thématique (PAT 2 / 2026)	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Le Mercredi C'est Fermier (PAT 1 -2023)	Action réalisée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Défi Locavore Bas Carbone (PAT 1 - 2023)	Action réalisée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Organisation du « Défi une autre alimentation » (PAT 2 - 2026/2027)	Action programmée
	Autres actions d'éducation alimentaire	Formation "Les Classes du Goût" (PAT 1 -2023)	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	Organisation de temps de rencontres techniques et d'accompagnements individuels des structures de restauration collective (PAT 2 - 2025/2027)	Action en cours
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Organisation du « Défi une autre alimentation » (PAT 2 - 2026/2027)	Action programmée
	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Réalisation de 3 diagnostics autour d'une triple approche sur 2 nouvelles fermes volontaires : Régénération des sols, aménagements biodiversité et agroforestiers (PAT 2- 2025/2026)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Accompagnement à la mise en place technique d'une caisse expérimentale de cotisation pour l'alimentation (PAT 2 - 2025/2027)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Réalisation de 3 diagnostics autour d'une triple approche sur 2 nouvelles fermes volontaires : Régénération des sols, aménagements biodiversité et agroforestiers (PAT 2-2025/2026)	Action en cours
	Autres actions environnementales	Formation Microbiote du Sol (PAT 1 - 2023)	Action réalisée
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Conférence sur la Résilience Alimentaire (PAT 1- 2023)	Action réalisée
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Formation à la "Sécurité Alimentaire" pour les élus (PAT 1 - 2023)	Action réalisée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Réalisation de diagnostics sur 3 fermes autour d'une triple approche : Microbiologie du sol, biodiversité et agroforesterie (PAT 1 - 2022/2024)	Action réalisée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Réalisation de 3 diagnostics autour d'une triple approche sur 2 nouvelles fermes volontaires : Régénération des sols, aménagements biodiversité et agroforestiers (PAT 2-2025/2026)	Action en cours
	Changement des pratiques de consommation alimentaire plus vertueuses pour l'environnement (hors déchets et gaspillage)	Organisation du « Défi une autre alimentation » (PAT 2 - 2026/2027)	Action programmée
	Changement des pratiques des acteurs de la transformation alimentaire et agroalimentaire pour des pratiques plus vertueuses pour l'environnement (hors déchets et gaspillage)	Accompagnement de restaurants dans la transition de leurs pratiques culinaires (PAT 2 - 2026/2027)	Action programmée
	Changement des pratiques des acteurs de la transformation alimentaire et agroalimentaire pour des pratiques plus vertueuses pour l'environnement (hors déchets et gaspillage)	Formation et accompagnement à l'organisation d'évènements écoresponsables (PAT 2- 2025 et 2026)	Action réalisée
Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Étude de Faisabilité concernant la mise en place d'une collecte dédiée pour les déchets alimentaires et leur traitement (PAT 1 - 2022/2023)	Action réalisée	

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Mise en place de Temps collectifs et d'accompagnement individualisé pour la restauration collective (PAT 1 - 2023/2024)	Action réalisée
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Organisation de temps de rencontres techniques et d'accompagnements individuels des structures de restauration collective (PAT 2 - 2025/2027)	Action en cours
	Diversification des sources de protéines dans les menus	Formation à la réalisation de plats et menus végétariens à la rentrée scolaire 2026/2027 dans le cadre de l'accompagnement de la restauration collective (PAT 2 - 2026)	Action programmée
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Stage de suivi du gaspillage alimentaire dans les structures de restauration collective volontaires (PAT 2 - 2026)	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Organisation de temps de rencontres techniques et d'accompagnements individuels des structures de restauration collective (PAT 2 - 2025/2027)	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Pour le moment seul des indicateurs de suivi ont été arrêtés, l'évaluation fera l'objet d'un stage en 2029 et la méthode sera définie lors de celui-ci.

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Le PAT de la CCDB participe aux réunions d'échanges/d'informations inter PAT Drôme pilotées par le Département de la Drôme :

Département de la Drôme

Montélimar Agglomération

Communauté de Communes du Diois

Communauté de Communes du Val de Drôme

Valence Romans Agglomération

Arche Agglo

Communauté de Communes du Royans Vercors

PNR des Baronnies Provençales

Coopération interterritoriale

Oui

Communauté de Communes Porte de Drôme Ardèche

PAT membre des réseaux

› Réseau des Acteurs des Démarches Alimentaires en Région Auvergne-Rhône-Alpes

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

› La politique européenne de développement rural et le Feader

› Les aides des Départements

› Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Kévin BAZILE

0630419525

k.bazile@ccdb26.fr

Agriculture Forêt Gestion de l'Espace

Chargé de mission "PAT"

8 rue garde de Dieu

26220 Dieulefit

Détail des sources

Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.